



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>43395</b>	<b>De Mme Marine Le Pen ( Non inscrit - Pas-de-Calais )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt;</b> Transports		<b>Ministère attributaire &gt;</b> Transition écologique et cohésion des territoires
<b>Rubrique &gt;</b> transports ferroviaires	<b>Tête d'analyse &gt;</b> Déploiement du Réseau Express Grand Lille	<b>Analyse &gt;</b> Déploiement du Réseau Express Grand Lille.
Question publiée au JO le : <b>04/01/2022</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Marine Le Pen attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, sur le projet de Réseau Express Grand Lille. Ce projet, tout d'abord annoncé en 2010 pour 2020 par l'ancien président de l'exécutif régional, consiste en l'aménagement de nouveaux axes ferroviaires entre Lille et le bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais, avec comme but principal de désengorger l'autoroute A1 et de mieux desservir un territoire où la demande en transports est forte. Aujourd'hui, la région des Hauts-de-France semble vouloir relancer le projet qui, loin de se concentrer sur la seule liaison métropole lilloise-bassin minier, entend étoffer de manière générale et plus largement l'étoile ferroviaire de Lille, avec des perspectives à 20, voire 30 ans. Si les élus locaux restent majoritairement réceptifs à ce projet, ils sont échaudés par des années de tergiversations et par un agrandissement du projet qui, s'il a le mérite de relancer le projet, risque d'altérer sa faisabilité et surtout les délais de mise en œuvre. Pour un grand nombre des villes du Pas-de-Calais qui rencontrent une densité du trafic routier insupportable aux heures de pointes, les axes autoroutiers débordant littéralement jusque dans les centres-villes, le projet reste crucial. Il s'agit évidemment de répondre à des enjeux majeurs de mobilité et d'attractivité. Elle lui demande si l'État ne doit pas s'engager dès maintenant à accompagner ce projet et à l'accélérer, sans qu'il ne soit tributaire des changements de majorité, locales comme nationales.